

# Sociologies économiques française et chinoise : divergences et convergences

LAURENCE ROULLEAU-BERGER,

LIU SHIDING

Dans cet ouvrage sociologues chinois et français partagent des intérêts spécifiques et ont mené des recherches sur des sujets proches : par exemple sur des thèmes abordés dans cet ouvrage comme les entreprises, le marché, l'industrie, le travail, les migrations, les entrepreneurs, les organisations sociales, le gouvernement, etc. Les différences apparaissent dans les façons d'aborder un même objet de recherche. Il est particulièrement flagrant que la plupart des travaux chinois prennent pour angle d'approche celui des transformations sociales, qu'ils étudient directement ou prennent comme toile de fond ; tandis que les travaux français partent du présupposé de sociétés plus stables. Il ne fait pas de doute que cette approche des changements sociaux entretient des relations étroites avec ceux que la Chine vit actuellement et qui apportent aux sociologues la matière et les motivations de leurs recherches. Les chercheurs des deux pays ont en commun, et ce malgré des expériences très différentes (les sociologues chinois ne se fondant par exemple que sur des expériences chinoises), de mettre en évidence les spécificités de leur société ; puis ils s'efforcent de monter en généralité afin de dépasser le niveau local et ouvrent un dialogue avec le monde académique au niveau le plus universel.

Le monde académique dont il est question ici est international et dépasse déjà les frontières nationales. Dans leur participation à ce dialogue international, les chercheurs chinois et français manifestent des différences. Les interlocuteurs choisis par les chercheurs chinois, mis à part des penseurs classiques, viennent surtout de la sociologie et de l'économie américaines et très rarement d'Europe (ou de France). Quant aux chercheurs français, ils

s'adressent encore moins à leurs collègues chinois, qu'ils soient sociologues ou économistes. Cette situation atteste la longue absence d'un dialogue académique substantiel entre les sociologues des deux pays par le passé. Le travail d'échanges, de discussions et de collaboration scientifique de 2008 à 2011 que nous avons réalisé dans le cadre du PICS « Nouvelles frontières des sociologies économiques chinoise et française : un état des lieux » a fait évoluer cette situation en créant les conditions d'un vrai dialogue, d'une meilleure connaissance mutuelle, et de bénéfices scientifiques plus grands.

## Tendances des sociologies économiques chinoise et française

La sociologie économique est née il y a plus d'un siècle en Occident et a connu un très grand développement durant les dernières trente années. Si Émile Durkheim, Karl Marx, Max Weber, Georg Simmel, Joseph A. Schumpeter peuvent être considérés comme les pères fondateurs, ils ont été suivis par Karl Polanyi, Talcott Parsons, Neil J. Smelser, Richard Swedberg et Mark Granovetter, puis en Chine par Fei Xiaotong. Cependant la sociologie économique américaine représente un tiers pour les deux traditions de sociologie économique française et chinoise. La *New Economic Sociology* (NES) émergera dans la foulée des travaux de Granovetter, la *Socio-Economics* va se structurer en attribuant aux sociologues un rôle majeur (Lévesque, Bourque et Forgues 2001) : en effet la publication du *Handbook of Economic Sociology* co-dirigé par Smelser et Swedberg en 1994 et réédité en 2005 aux presses de Princeton constitue une étape importante dans la constitution de la sociologie économique. Cet ouvrage propose des analyses dans les champs de la sociologie économique qui se sont constitués aussi bien en France qu'en Chine notamment : les nouveaux institutionnalismes en sociologie et en économie, l'économie globale, les systèmes économiques postcommunistes, les marchés notamment bancaires et financiers, la sociologie des migrations, la sociologie du travail et des professions, la sociologie de l'innovation, la sociologie des organisations et des entreprises, les économies informelles, l'économie de l'éducation, l'économie ethnique, la sociologie de l'environnement, la sociologie de la culture et de la consommation... L'anthropologie économique proposée par Pierre Bourdieu apparaît plus développée en France qu'en Chine. Dans la seconde édition Smelser et Swedberg insistent dans leur préface sur la remarquable renaissance de la sociologie économique depuis 1980, la création de centres de recherche et de programmes en sociologie économique.

## À propos des recherches chinoises en sociologie économique

Comme le savent tous ceux qui sont familiers avec la sociologie et l'économie, du début du xx<sup>e</sup> siècle aux années 1960, ces deux disciplines ont connu aux États-Unis une période durant laquelle leurs chercheurs respectifs se prêtaient bien peu d'attention mutuelle, on pourrait même parler d'une période d'éloignement, tant ils semblaient éviter tout contact dans leurs recherches. Parallèlement dans le domaine de la sociologie, on appliquait aux domaines délaissés par l'économie des stratégies de recherche dites des « excédents », qui finalement prirent de l'ampleur et exercèrent une profonde influence. Au cours de cette période, bien que certains chercheurs aient dépassé ces premières limites, que ce soit volontairement ou non, ils n'eurent pas cependant d'influence substantielle pour redéfinir les frontières disciplinaires. Il est à noter que dans toute la période qui a suivi le rétablissement de la sociologie dans les universités et les instituts de recherche chinois au début des années 1980 (la discipline ayant malheureusement été supprimée de ces institutions au début des années 1950), son développement n'a jamais obéi à ce modèle de la stratégie des excédents. À partir du rétablissement de la sociologie en Chine, la vie socio-économique était son domaine de prédilection. Cet état de fait est étroitement lié, entre autres, à la pensée et aux travaux de Fei Xiaotong, l'un des leaders du rétablissement de la discipline. Lors de ce rétablissement, Fei Xiaotong ne s'est pas contenté d'efforts considérables afin d'établir les bases de la discipline et de son enseignement, il a aussi guidé de jeunes professeurs et des élèves dans la conduite de leurs enquêtes. Il insistera particulièrement sur la nécessité de poser et de résoudre les problématiques en partant de la réalité de la société chinoise. Après le rétablissement de la sociologie, la société chinoise est entrée dans la période des « réformes d'ouverture », le système économique a connu des transformations et l'économie s'est rapidement développée. Tous ces domaines feront partie des sujets de recherche de Fei Xiaotong.

En 1983, alors qu'il conduisait une enquête dans un village du sud du Jiangsu, Fei Xiaotong s'est aperçu que des familles de paysans qui avaient vécu de l'agriculture pendant des générations commençaient à développer des industries ; dans certaines petites villes, le développement du commerce et de l'industrie locaux engendrait des crises de subsistance. Plus tard il écrira dans ses mémoires :

À l'époque, cette nouvelle situation m'a fait beaucoup réfléchir, on n'en était encore qu'aux balbutiements, mais ma longue expérience d'enquêtes à la campagne me permettait de penser que l'apparition de ces problématiques

annonçait le début de transformations profondes du monde rural chinois. (Fei Xiaotong 2003)

Il écrivit un long texte à ce sujet intitulé « Petites villes, grands problèmes », qui eut non seulement une influence profonde sur les gouvernements centraux et locaux, mais aussi sur les contenus de la recherche sociologique chinoise. Par la suite, sous l'influence et la direction de Fei Xiaotong, les sociologues chinois entreprirent une série d'enquêtes, de recherches et d'analyses sur la structure et le développement de la vie socio-économique en ville et à la campagne ou encore sur les différents types d'entreprises ; ils établirent sans conteste une base d'expériences pour fonder le développement ultérieur de la sociologie économique chinoise (Ma Rong, Wang Hansheng et Liu Shiding 1994 ; Qiu Zeji 1996a, 1996b).

Si l'on se souvient du parcours académique de Fei Xiaotong, on s'aperçoit que son intérêt pour la vie socio-économique chinoise apparaît dans les orientations fondamentales dès le début de ses recherches. En 1983 il achève à Londres sa thèse de doctorat intitulée « La vie des paysans chinois » (titre anglais : *Peasant Life in China*), et qui porte justement sur l'étude de la vie socio-économique d'un bourg chinois. Dans la préface de cet ouvrage Fei écrit :

Notre travail décrit le système de consommation, de production, de répartition et de commerce des campagnes chinoises [...], il vise à expliquer les relations entre ce système économique et un environnement géographique particulier, et avec la structure sociale locale. (Fei Xiaotong 1986)

À son retour en Chine il revient dans le Yunnan afin de poursuivre son étude du système agricole (Fei Xiaotong et Zhang Zhiyi 2006). Après le rétablissement de la sociologie comme discipline dans les universités et la création des institutions de recherche chinois, les travaux de Fei se poursuivirent dans la continuité de ce qu'il avait fait auparavant.

Si nous sortons des frontières de la sociologie académique pour utiliser un langage plus familier de nos contemporains, nous pouvons affirmer que la question étudiée par Fei en son temps était bien celle du développement économique, ou plus précisément celle d'un pays non industrialisé avec de bas revenus, dans un contexte d'influence, voire de pression, exercée par l'économie, la politique, la culture des grands pays industrialisés. On peut donc considérer « La vie des paysans chinois », au moins pour ce qui est de certains chapitres, comme une étude préalable de la sociologie économique chinoise. Bien évidemment elle présente cependant des différences avec ce que l'on appelle aujourd'hui l'économie du développement sur le plan de la transmission académique et des structures de l'analyse.

Avant les années 1990, les sociologues chinois épousant les transformations de leur société, bien loin de se laisser enfermer dans la dichotomie historique entre économie et sociologie et la « stratégie des excédents » qui en découlait, se mêlèrent de recherche économique. Après les années 1990, avec l'ancrage de la sociologie, de plus en plus de chercheurs prirent conscience des limites imposées au développement de la sociologie par cette stratégie des excédents. Dans ce contexte, le développement de la sociologie économique en Chine non seulement répondit à l'appel des transformations concrètes de la réalité socio-économique, mais se trouva aussi stimulé par le contenu même des connaissances accumulées de la discipline et par la codification croissante de celle-ci.

Les sociologues chinois prêtèrent une attention toute particulière aux liens étroits entre sociologie et économie. Ils créèrent des courants à partir des interactions entre les deux disciplines, parmi lesquelles on peut citer la théorie sociologique du choix rationnel, la nouvelle sociologie économique fondée sur l'analyse des réseaux, la nouvelle économie systémique, l'économie comportementale ou encore la théorie des choix publics, de quoi nourrir le développement de la sociologie économique (Shen Yuan 1998 ; Liu Shiding 2001). Parmi les sociologues chinois, nombre d'entre eux avaient une connaissance approfondie de la sociologie comme de l'économie, ce qui leur a permis non seulement de faire dialoguer leur recherche en sociologie économique avec d'autres travaux dans leur discipline, mais aussi d'ouvrir le débat avec les économistes. Ce phénomène est à l'origine de l'une des particularités de la sociologie économique chinoise. Non seulement ils n'ont pas effacé les frontières de leur domaine et de leurs objets de recherche délimités par la stratégie des excédents, mais ils envisagent aussi, sur un plan structurel, de briser les cadres originels des contenus disciplinaires.

L'attention portée par les sociologues chinois aux relations entre la sociologie et l'économie a principalement été influencée par des travaux américains. Mais de manière générale, ils persistent à élaborer leurs problématiques en partant d'une observation de la réalité sociale chinoise, et non en suivant les intérêts de la recherche étrangère. Cette tendance donne à leurs préoccupations théoriques une couleur personnelle. C'est là une particularité de la sociologie économique chinoise.

Dans les textes de sociologues que rassemble cet ouvrage, on obtient un aperçu des théories qu'ils ont élaborées à partir de la synthèse de questions posées par la réalité chinoise. Les textes de cet ouvrage nous montrent l'étendue des travaux des sociologues chinois avec des sujets aussi divers que l'organisation de la production, les différents types de marchés (financier, artistique, médiatique...), les groupes industriels, les organisations

sociales, les chefs d'entreprise, le travail, la diffusion de la technique, les migrations, les comportements politiques... En réalité, les thèmes abordés ici ne représentent qu'une partie du champ de la sociologie économique. On peut en effet affirmer que tous les sujets de la sociologie sont aussi des sujets potentiels pour la sociologie économique. Cela reflète l'opinion d'un certain nombre de sociologues chinois pour qui la sociologie économique est moins une sociologie sectorielle que de la sociologie générale. Les théories et les méthodes fondamentales de la sociologie économique sont assez diverses. Si l'on observe la situation actuelle, il est même certain qu'il n'y a pas encore de consensus quant à la définition de certains cadres théoriques.

Lorsque nous avons choisi les recherches de certains auteurs chinois pour ce livre, l'accent a été mis au départ sur la façon dont ils comprenaient la réalité chinoise et dépassaient la traditionnelle démarcation entre sciences économiques et sociologie. Cependant nous avons également décidé de faire une présentation précise des méthodes de recherche des chercheurs chinois en sociologie économique. Ces derniers utilisent différentes voies théoriques et méthodologiques. Cependant, il se forme un consensus autour duquel la sociologie économique n'est pas un domaine où les objets d'étude seraient déterminés, et par ailleurs où seraient utilisées différentes méthodologies, notamment celles des sciences économiques. Peuvent également être utilisées des approches issues de la sociologie ou des sciences politiques. Parce que certains ont embrassé ce point de vue, il y a eu un grand élargissement des domaines de la recherche en sociologie économique. Dans leurs travaux, l'ensemble des chercheurs en sociologie économique en Chine accordent de l'importance au dialogue entre théorie et pratique de recherche. Sur ce point, il suffit de regarder les contributions de cet ouvrage pour en avoir la preuve. Cependant, les formes de ce dialogue ne sont pas les mêmes. En se penchant sur les méthodes de recherche de certains chercheurs, on peut remarquer qu'ils mettent l'accent sur des méthodes qui permettent le dialogue entre recherche empirique et modèles théoriques. Quand ils parlent de modèles théoriques, ils ne considèrent pas que des données vont produire des modèles mathématiques. Cela ne revient pas non plus à ne pas sonder en profondeur la logique des phénomènes sociaux ni explorer les mécanismes de la modélisation des données. Un outil de modélisation théorique a les caractéristiques suivantes : créer les conditions de la construction des relations entre variables spécifiques ; exposer clairement les relations entre les variables qui nous importent ; mettre en évidence les relations logiques.

Dans leurs travaux, les chercheurs chinois tentent de lier les modèles théoriques et la recherche empirique (Liu Shiding 2005 ; Wang Shuixiong

2005). Comment construire ces modèles théoriques en sociologie économique? Les travaux des universitaires chinois proposent différentes voies. Certains chercheurs utilisent la théorie sociologique en y intégrant des éléments de sociologie économique. D'autres tentent de mêler certains éléments essentiels de la science économique et de la sociologie. Par exemple, parmi les hypothèses liées aux comportements individuels dans la construction de modèles en sociologie économique, l'accent est mis sur le fait de combiner les intérêts des individus en prenant en compte des hypothèses sur la transformation sociale qui viennent de la science économique et celles sur le rapport entre les situations des individus et leurs intérêts. Il faut aussi ajouter les hypothèses sur la transformation des sociétés qui viennent de la sociologie. Dans l'analyse des phénomènes sociaux, les interactions sociales, les comportements individuels ont une place importante; et dans l'analyse des interactions sociales, on insiste sur le fait de combiner normes et bénéfices en tenant compte des ressources organisationnelles sociales. Dans l'analyse des institutions sociales, l'accent est mis sur la nécessité de combiner la formation des institutions et l'analyse coût-profit sur laquelle insiste la science économique. Il faut aussi souligner, à partir du point de vue des coûts jugés acceptables par la société, la prise en considération des problématiques sur les institutions. Enfin, on tient compte des normes formelles et informelles, de ce que les individus prennent en considération, etc. (Liu Shiding 2011). Chez les chercheurs en sociologie économique en Chine, différents programmes de recherche théoriques et méthodologiques sont encore en cours d'élaboration.

### **Grandes tendances de la nouvelle sociologie économique française**

La sociologie économique est née à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec Durkheim, Marx, Weber, Simmel, Schumpeter. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1960, les recherches dans le champ des relations industrielles continuent de se développer. Puis, après avoir été oubliée, la sociologie économique s'est largement développée à partir du début des années 1980, notamment en France. L'influence de Marx a été majeure sur les sociologies du travail et les recherches en sociologie économique en ont été partie prenante à travers les contributions de Georges Friedmann, Pierre Naville, Alain Touraine et d'autres. La revue *Sociologie du travail* créée en 1959 par Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine et Jean-René Tréanton a joué un rôle central en sociologie du travail puis en sociologie économique. La création de laboratoires du CNRS comme le Laboratoire d'économie et

de sociologie du travail (LEST) à Aix-en-Provence en 1969 jouera un rôle central en France dans le développement de la sociologie du travail, puis la création par Michel Lallement et Jean-Louis Laville du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE) au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à Paris en 2004 apparaît comme un moment important en France dans le renouvellement des problématiques en sociologie économique (Bourgeois *et al.* 2009). Il faut aussi mentionner le Centre de sociologie des organisations créé par Michel Crozier qui portera la sociologie des organisations française avec Ehrard Friedberg jusqu'à aujourd'hui.

Philippe Steiner et François Vatin (2009), auteurs du *Traité de sociologie économique*, considèrent l'activité économique comme une dimension de l'activité sociale, le fait économique comme fait social. En France la sociologie économique s'inscrit dans le prolongement de la sociologie du travail et des organisations. Avant d'en venir à la sociologie économique, on est d'abord passé en France de la sociologie des travailleurs à celle de la population active, de l'analyse de l'entreprise à celle des marchés du travail, de l'analyse des situations de travail à celle des mouvements de l'emploi et du chômage (Maruani et Reynaud 2004). Dans l'évolution de la sociologie du travail vers la sociologie économique seront maintenues la question des marchés et celle des organisations productives liées à une sociologie des relations professionnelles. Si les objets de la sociologie du travail portaient sur la relation de travail et la relation d'emploi, l'organisation du travail, la qualification professionnelle, les conflits et l'action collective, l'insertion des jeunes, les rapports de genre dans le travail, les modes de rémunération... (Erbès-Seguin 2004), la sociologie économique est passée d'une attention exclusive aux firmes, aux marchés et à leur théorisation par la science économique à des approches des réseaux sociaux et économiques, des activités économiques et des relations interpersonnelles, du comportement du travailleur (Bidet et Vatin 2009), de celui du consommateur (Dubuisson-Quellier 2009) ou du client (Dujarier 2012), des figures de l'entrepreneur (Zalio 2004; Guiheux 2012), des institutions marchandes (François 2011)...

L'importance des réseaux sociaux est devenue centrale dans l'analyse de la formation et l'émergence de marchés ou organisations insérés dans des arrangements institutionnels (Boyer 2009). Le renouveau de la sociologie économique est largement lié au développement de l'analyse de réseaux, qui trouve sa source principale dans les travaux de Harrison White. Dans la suite de ces travaux Granovetter dans *Getting a Job* (1974) développera la célèbre thèse de « la force des liens faibles » dans l'accès à l'emploi – thèse encore très largement mobilisée dans de nombreuses recherches empiriques françaises – fondée sur l'articulation entre réseaux de sociabilités et capital



social. Granovetter va apparaître comme le principal artisan du renouveau de la sociologie économique. En 1985 il produit le concept d'*encastrement réticulaire* à partir de la notion de réseau et d'interaction et en 1994 il pose la question de la construction sociale des institutions, formées par des réseaux complexes de rapports personnels. Il avance donc l'idée d'une « construction sociale » des institutions économiques « par des individus dont l'action est à la fois facilitée et limitée par la structure et les ressources disponibles des réseaux sociaux où ils s'inscrivent » (Granovetter 1994). Les réseaux sociaux jouent un rôle décisif tant dans la création d'arrangements institutionnels que dans la régulation des échanges (Cusin 2006).

En France, à partir des années 1980, l'encastrement réticulaire au sens de Granovetter – qui définissait l'action économique comme encadrée dans des réseaux sociaux et des interactions sociales – prend un statut central dans une problématique fondée sur les relations entre l'activité économique et les formes de la vie sociale, où les actions économiques sont rapportées aux réseaux de relations de l'acteur. Puis, au cours de ces dix dernières années, différents sociologues français ont tenté d'approfondir et de préciser le concept d'encastrement. Par exemple, Philippe Steiner (1999) a montré combien il était nécessaire de prendre en compte l'*encastrement cognitif* en reconnaissant une certaine réflexivité économique dont dispose l'acteur pour comprendre le sens donné à l'action économique et les comportements économiques. Plusieurs auteurs (Caillé 1995; Laville, Lévesque et This-Saint Jean 2000) ont introduit l'*encastrement politique* en se référant aux effets des luttes de pouvoir dans les institutions et les décisions économiques. Il faut aussi ajouter que la notion d'encastrement politique a été mobilisée dans la façon de penser ensemble échange, redistribution et réciprocité dans un contexte d'incertitude où montent les risques sociaux. Plusieurs travaux ont alors été centrés sur la modernisation d'institutions et de services publics liés à l'emploi et à la formation (Verdier 2008a, 2008b) sous l'impulsion d'un État social qui a multiplié des dispositifs d'action publique coordonnés par une diversité d'acteurs publics, privés et syndicaux au niveau national et européen (Béthoux 2012). La sociologie économique française s'organise dans les années 1990 autour de la nécessité de retravailler l'hypothèse de l'encastrement pluriel (politique, institutionnel, réticulaire, culturel, spatial...), les connexions entre les formes d'encastrement mais aussi les désencastresments et les ré-encastresments dans les sociétés contemporaines.

Par ailleurs les promoteurs de la nouvelle sociologie économique en France, à partir d'un point de vue critique des théories de la segmentation des marchés du travail (Piore et Sabel 1989) et de la balkanisation des marchés du travail (Kerr 1954) qui s'appuyaient sur une vision statique

des institutions économiques, les penseront ensuite comme construction sociale. Penser les institutions économiques dans une perspective dynamique signifie « aller contre » l'idée de la naturalisation de l'économie de marché productrice de richesses, interroger les couples économie marchande / non marchande (Laville 2009), économie légitime / économie illégitime, économie légale / économie illégale, mettre en cause les distinctions entre biens et services rares et abondants, entre richesse monétaire et richesse non monétaire... Dans cette perspective et en lien avec la problématique de l'encastrement, les concepts de réseau social, de liens forts et de liens faibles (Granovetter 1974), et de capital social (Burt 2000; Putnam 2000) vont garder leur puissance et leur actualité théorique pour analyser, par exemple, les structures de compétition et de coopération inédites dans le capitalisme de flexibilité (Veltz 2008), les phénomènes de délocalisation géographique de l'activité économique, les formes de coordination économique, le processus d'accès aux marchés de l'emploi et de socialisation professionnelle. Mais on se centre aujourd'hui davantage sur le travail que sur le capital. On s'intéresse ici au travail « visible » dans la sociologie des professions (Demazière et Mercier 2003; Demazière et Gadea 2007); le défi scientifique est bien de travailler au niveau théorique sur les continuités et les discontinuités entre les formes visibles et les formes moins visibles du travail.

Puis, face aux phénomènes complexes de déclin et de recomposition des institutions économiques dans un contexte de globalisation, le concept d'encastrement commence à perdre de sa force de conviction théorique. Enzo Mingione (2004) rappelle d'abord que la nature encadrée et entrelacée de toutes les relations économiques permet de comprendre différents contextes de réciprocité et leur transformation mais que cette perspective d'approche de la pluralisation des économies est insuffisante; de son point de vue il est aussi nécessaire de prendre en considération les différentes configurations de changement, d'innovation et d'adaptation à partir d'un point de vue macro- et microsociologique. Dans une perspective proche, en considérant les principes de pluralité des faits économiques et de tensions entre différentes formes de rationalisation (du travail, des échanges de l'organisation...), Michel Lallement (2007, 2009) pense l'approche des dynamiques institutionnelles en suggérant la notion de *pluralité institutionnelle*. En nous inscrivant dans une approche dynamique de l'échange social, nous avons aussi pensé les lieux de superposition, de redondance et d'enchevêtrement entre les mondes de la production, qui nous paraissent jouer en effet un rôle fondamental pour comprendre ce qui fait adhérence et fragmentation dans les sociétés contemporaines; nous avons proposé d'envisager la pluralité des ordres économiques selon le degré de légiti-

mité des mondes de la production dans des contextes sociétaux différents (Roulleau-Berger 2009) et des *capabilités* – au sens d’Amartya Sen (2000) – des acteurs individuels et collectifs.

De son côté Emmanuel Lazega (2006) a critiqué le caractère descriptif et statique de la notion d’encastrement en proposant d’enrichir la théorie de l’échange social par l’analyse de la *multiplicité* des relations économiques, définie comme renvoyant à l’existence de plusieurs types de ressources échangées dans le cadre d’une même relation ; cette approche permet de renouveler les analyses de l’échange social en termes de don et contre-don très développées en sociologie économique (Caillé 2000) et d’appréhender des interdépendances multilatérales.

Progressivement, au sein de la sociologie économique française, la référence à la notion d’encastrement a été interrogée et a vu monter en puissance celle de construction sociale des relations marchandes en s’attachant aux conditions institutionnelles qui président à la formation des échanges marchands : l’idée ici n’est pas de se référer au marché mais de distinguer « des grammaires de l’échange articulées aux propriétés des biens échangés » (Trompette 2008). La notion de *dispositif* (Beuscart et Peerbaye 2006) est venue concurrencer celle d’institution, qui apparaît plus stable, plus fixe ; selon Lucien Karpik (2007), « elle remplace partiellement la notion d’institution dont la globalité et la verticalité restent tout à fait pertinentes mais ne peut rendre compte d’arrangements discrets, invisibles entre des personnes, des contrats, des signes, des connaissances » sur ce que l’auteur nomme « les marchés des singularités », c’est-à-dire des marchés de produits singuliers, encadrés dans des dispositifs de jugement personnels et impersonnels.

Toujours dans ce mouvement s’est ouverte une zone de contacts entre la sociologie économique et l’anthropologie. L’ethnographie économique ne postule pas la rationalité limitée d’un *homo œconomicus*, elle restitue la pluralité des échanges marchands et non marchands où la circulation du don joue un rôle majeur (Weber 2007). Par exemple, dès les années 1980, les sociologues ont analysé des places marchandes (Peraldi *et al.* 2001) construites sur des territoires circulatoires par des populations migrantes (Tarrus et Missaoui 2000), des espaces marchands de la mondialisation en Chine (Guiheux 2011), le commerce et l’entrepreneuriat ethniques, des économies urbaines dans les banlieues ouvrières (Roulleau-Berger 1999), la diversité des places de marché aussi bien avec la production agricole de fraises qu’avec des espaces marchands locaux (La Pradelle 1996 ; Trompette 2008), le marché aux puces (Sciardet 2003) ou le marché de l’occasion (Chantelat et Vignal 2002). Toutes ces recherches ne s’appuient pas sur une césure épistémologique entre sphère marchande et sphère non marchande

mais plutôt sur l'idée d'un continuum d'espaces et d'activités économiques de légitimité variable, qui impliquent la mobilisation de ressources matérielles, techniques, sociales, cognitives, symboliques. Cette approche d'ethnographie économique n'a cessé de prendre de l'importance.

## Regards croisés entre sociologues chinois et français : divergences et convergences

Plusieurs thématiques de recherche en sociologie économique perçues comme saillantes ont été dégagées afin d'appréhender les points de vue communs et différents entre les approches des sociologues chinois et français. Mais en aucun cas il n'était possible de traiter de tous les champs des sociologies économiques française et chinoise.

### Institutions économiques et ordres productifs

Dans le chapitre 1, Michel Lallement propose d'emprunter à la sociologie économique de Max Weber pour traiter du rapport entre temps, travail et pratiques économiques. Cet auteur développe à partir de ce rapport la diversité d'un travailleur *hors normes* dans l'entreprise, contraint dans certains cas aux nouvelles normes de flexibilité du travail qui produisent une désynchronisation des temps travaillés. Il est montré que la rationalisation formelle de l'activité productive et la flexibilité du temps agissent sur *les façons d'être au travail* et transforment les relations professionnelles.

Dans le chapitre 2 de Liu Yuzhao, l'analyse des institutions économiques est conçue à partir du processus d'industrialisation de la Chine contemporaine, qui trouve en partie son origine dans les bourgs ruraux, dans les années 1980-1990, dans de nombreux villages de l'Est et du centre, où de nombreuses familles paysannes se lancèrent dans la production de biens industriels. Grâce à une enquête menée dans un village auprès d'exploitations paysannes, Liu Yuzhao résume le modèle socio-historique si particulier de la « double production ». Il aborde la problématique des coûts, centrale pour l'activité économique, non pas comme le font souvent les économistes sous la forme d'une classification, mais en réfléchissant à l'influence des facteurs sociaux dans la détermination de ces coûts.

Dans le chapitre 3, Li Guowu tente d'expliquer le phénomène que l'on a vu émerger ces dernières années au cours de l'industrialisation chinoise, à savoir la formation de groupements industriels spontanés gigantesques

dans des zones rurales pourtant a priori mal dotées et sans avantages apparents. En dehors de l'analyse de l'effet d'accumulation et des facteurs historiques fortuits (dépendance au sentier) présidant à la formation de ces ensembles, le texte inclut aussi des éléments du contexte social comme la répartition différentielle du vide et la diffusion de la technique.

Le croisement des approches française et chinoise met en évidence la pluralité des formes de rationalisation d'ordres productifs en lien avec les transformations des activités économiques dans les deux contextes. On voit que les formes de rationalisation dans les institutions économiques chinoises et françaises sont sous-tendues par des logiques différentes liées à des vies économiques peu comparables ; dans le cas chinois, la confiance, l'importance des liens sociaux et familiaux, les réseaux politiques et les effets de configuration territoriale jouent un rôle important dans la rationalisation d'ordres productifs et la formation de *regroupements industriels spontanés* ; dans le cas français, la rationalisation des temps sociaux via l'aménagement et la réduction du temps de travail rend compte d'un autre mode de rationalisation et de modernisation économique.

On voit clairement ici que les rationalisations des activités économiques prennent des formes et des contenus différents et sont analysées à partir de problématiques qui paraissent éloignées au premier abord mais peuvent se rencontrer à condition de s'affranchir d'un regard occidental sur les modernités. Nous voyons que si la notion de temporalité est devenue un objet important dans la sociologie économique française, elle n'est pas vraiment pensée dans la sociologie économique chinoise. Nous pouvons aussi considérer que les deux approches chinoises participent à une sociologie économique des entrepreneurs (Zalio 2004 ; Guiheux 2012). En effet dans les zones de création et de regroupement industriel spontané de petites et moyennes entreprises, phénomène particulier dans le processus d'industrialisation de zones rurales, des agriculteurs locaux fondent des entreprises sur place avec leurs capitaux propres. Ces formes de regroupement industriel ne résultent pas de la présence de capitaux étrangers mais bien de la création de l'activité industrielle par des ruraux liés par un réseau relationnel, un environnement local et l'esprit des entrepreneurs. Cependant si la figure de l'*entrepreneur-paysan* se distingue de celle de l'entrepreneur capitaliste, la question de l'encastrement social de la figure de l'entrepreneur dans des réseaux sociaux, dans des organisations, des histoires économiques, des mondes sociaux et productifs est étudiée dans les deux contextes.

## Gouvernements locaux, réseaux sociaux et régulations intermédiaires

Dans le chapitre 4, Éric Verdier s'intéresse dans le contexte français à la décentralisation administrative et politique vers les collectivités territoriales, qui signifie transfert des compétences et des moyens financiers de l'État central vers les Régions. Il analyse les nouvelles formes d'institutionnalisation portées par la régionalisation et cette nouvelle gouvernance qui, construite par une multiplication d'acteurs engagés dans l'action publique, repose de plus en plus sur des intermédiations complexes. Dans ce contexte de recomposition de systèmes d'acteurs et d'échelles de fabrication de l'action publique, la production locale des statistiques et de l'expertise publique contribue à structurer l'élaboration de politiques locales de la mesure.

Dans le chapitre 5, Liu Shiding montre que le droit de propriété est un concept important de la sociologie économique chinoise. Il étend la théorie des droits de propriété à l'analyse d'organisations sociales non entrepreneuriales, insistant sur le sens du droit d'organisation englobé dans la définition du droit de propriété, et étudie la question du partage de ce droit d'organisation dans la fondation des chambres de commerce, sous l'angle des interactions entre les chefs d'entreprise et les gouvernements. Le droit d'organisation induit par le droit de propriété n'est peut-être pas un sujet *digne* d'attention dans le monde occidental, mais joue un rôle fondamental dans les transformations de la société chinoise actuelle. Le droit d'organisation constitue un élément constitutif important du droit de propriété, qu'il apparaisse et s'exerce dans des organisations de type entrepreneurial ou dans des organisations sociales non entrepreneuriales, et la définition sociale du droit d'organisation diffère entre les types d'organisations sociales. On peut voir, jusqu'à un certain degré, les transformations systémiques de la Chine d'aujourd'hui comme le passage du monopole de l'État sur le droit d'organisation à la libération progressive de celui-ci par les citoyens.

Dans le chapitre 6, Zhang Xiang et Zou Chuanwei traitent d'une institution financière forte d'une riche tradition historique : les « commissions de régulation ». Il s'agit d'un contrat financier collectif complexe. Certains anthropologues, comme Clifford Geertz, ont déjà étudié la façon dont ce genre d'organisations contrôle les risques. Après la mise en place des politiques de réforme en Chine, les commissions de régulation se sont développées dans certaines provinces qui jouissaient d'économies privées dyna-

miques, et qui avaient connu des faillites de grande échelle. Zhang Xiang et Zou Chuanwei insistent sur le rôle, à la fois déclencheur et régulateur de crises, des mécanismes d'information interactifs et de retrait des coûts en procédant à une étude d'un cas de crise classique et de sa résolution.

Nous verrons que les relations entre État et gouvernance locale peuvent être analysées sur des modes comparables en France et en Chine. Si, en France, les Régions jouent un rôle central dans la production de régulations économiques et politiques, en Chine, les actions publiques négociées entre État et régions sont de moins en moins fondées sur des formes de *régulation conjointe* mais construites à partir de coordinations complexes entre divers types d'acteurs institutionnels liés aux gouvernements locaux. Dans le cas chinois nous verrons comment des sociologues analysent, à partir d'« une affaire de tontines », une forme de groupement économique très actif en Chine, un gouvernement local qui, à la suite de malversations, met en place un dispositif de régulation et des mesures diverses face à l'impossibilité de contrôler les risques internes au sein de cette association.

Dans cette partie les contributions française et chinoises révèlent des espaces sociaux et politiques organisés à partir de configurations d'acteurs économiques et politiques légitimes qui produisent de nouvelles formes de régulation, de nouveaux compromis et des régulations intermédiaires. Les sociologues chinois et français montrent que les sciences de gouvernement, dans les deux cas, portent en elles des principes d'organisation économique et politique inscrits dans les institutions. Mais ils montrent aussi très nettement que des institutions économiques chinoises sans équivalent du côté français sont liées à l'histoire du socialisme en Chine et aux formes traditionnelles d'échanges économiques. On comprend qu'il soit impossible d'appréhender les transformations économiques en Chine sans penser les frontières entre différents régimes de propriété et leurs modes de régulation ; les droits de propriété collective doivent être pensés comme s'appuyant sur des rapports sociaux et le marché. Liu Shiding souligne aussi que la question spécifique du droit de propriété contient celle du droit d'organisation, et plus fondamentalement il pose celle de la reconnaissance sociale de la mobilisation des ressources humaines et sociales, et des compétences d'action collective des individus. Enfin la tontine chinoise pourrait être définie comme institution économique chinoise qui produit des dérégulations contrôlées par les gouvernements locaux.

## **Dominations, disqualifications et résistances sur les marchés du travail**

Dans le chapitre 7, Shen Yuan et Wen Xiang apparaissent comme leaders d'une tendance de la recherche sociologique chinoise de ces dix dernières années, et qui consiste à remettre la sociologie du travail au cœur de la recherche. Ce chapitre se fonde sur les recherches d'étudiants et de professeurs du département de sociologie de l'Université de Tsinghua de Pékin, et propose une synthèse en trois temps : présentation de la problématique, du positionnement sociologique et des méthodes de recherche. Au niveau de la problématique, les auteurs insistent sur le point de vue qui veut « comprendre la société à travers l'usine », s'intéressant au destin de la classe ouvrière dans cette période de transition historique et à sa capacité de provoquer les transformations historiques ; sur le plan théorique, les auteurs ont ouvert un dialogue avec deux théories traditionnelles les plus importantes de la sociologie du travail, à savoir la théorie des processus de travail et la théorie de la formation des classes, avec une attention particulière portée aux luttes, aux organisations et à la « constitution de la classe ouvrière ». Les travailleurs migrants, population mobile et peu stable, ont déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études dans le monde académique chinois. Pour ce qui est des méthodes, en dehors de l'ethnographie des usines, des tentatives d'intervention sociologique ont aussi été mises en place.

Dans le chapitre 8, Zhang Wenhong et Lei Kaichun se concentrent sur la catégorie longtemps négligée des cadres migrants, dans l'espoir de montrer l'intégration sociale des migrants dans les villes moyennes chinoises. Pour ce qui est du choix de la cible de leur analyse statistique, ils ont pris en compte les méthodes de recherche sur l'intégration sociale des migrants internationaux, la dimension des migrations internes et les questions sociales particulières auxquelles se trouvent confrontés les nouveaux migrants.

Dans le chapitre 9, Laurence Roulleau-Berger développe une approche comparée des migrations internationales en Europe et des migrations internes en Chine qui favorisent de nouvelles micro- et macro-segmentations et fragmentations des marchés du travail chinois et européen où ne cessent de s'affirmer des discriminations et des inégalités. Elle montre comment naît une diversité de dispositifs économiques, hiérarchisés entre eux dans un contexte de pluralisation et d'ethnicisation des économies en contexte globalisé. Les migrants développent des carrières économiques de plus en plus discontinues et réversibles qui rendent compte de la production d'iné-



galités multisécurisées sur des espaces de travail nationaux et transnationaux. L'épreuve migratoire révèle comment les biographies sont de plus en plus ponctuées de points de bifurcation et de plus en plus individuées, comment elles rendent aussi compte d'un processus de construction d'une stratification sociale globalisée.

Dans les sociétés chinoise et européenne caractérisées par la flexibilité et l'instabilité du travail, des tendances structurelles ont produit des systèmes d'emploi qui renforcent les inégalités sociales où les moins qualifiés, notamment les migrants, sont régulièrement exclus des marchés du travail et relégués dans des espaces de faible légitimité. Ces sociétés d'insécurité salariale créent alors des accessibilités différenciées à la reconnaissance sociale et morale dans le travail, qui se construit à partir de jugements de légitimité et d'illégitimité (Thireau et Hua 2005). Les migrations internes représentent un objet de recherche central dans la sociologie économique chinoise pour penser les transformations des marchés du travail, les discriminations institutionnelles, la formation d'une nouvelle *underclass* urbaine mais aussi les formes de mobilité sociale ascendante. Dans la sociologie française l'analyse des modes d'inscription économique et sociale des migrants sur les marchés du travail met en évidence la diversification des discriminations institutionnelles, ethniques, sociales et de genre.

En Chine, les marchés du travail, définis comme institutions économiques, sont décrits comme des constructions sociales encore référées à un ordre socialiste. Le concept de transition sociale est utilisé pour rendre compte des transformations des vingt dernières années dans les pays socialistes et pays anciennement socialistes, et plus particulièrement des logiques de marché. À partir de la fin des années 1990, des sociologues chinois comme Shen Yuan ont d'abord revisité la thèse de la « grande transformation » de Karl Polanyi, puis celle de Michael Burawoy fondée sur la « seconde grande transformation » et qui se rapporte aux transformations du marché dans les sociétés communistes contemporaines ; a été posée l'hypothèse que la Chine se trouvait au point de rencontre entre ces deux grandes transformations qui produisent des régimes de travail à partir d'ordres normatifs hérités du socialisme et des formes contemporaines du capitalisme.

En France, comme le disait Robert Castel (2009), nous sommes passés d'une *modernité organisée* au sens de Peter Wagner à une *modernité désorganisée*. La figure du migrant apparaît comme un bon analyseur de ces transformations. En effet précarisation, démultiplication des formes de travail, discrimination sexuelle et racisme au travail contribuent aujourd'hui à « pulvériser les conditions du contrat de travail » (Beck 1998) par la pluralité et la flexibilité d'emplois transitoires, par des formes de travail

sous-qualifié. Les normes d'utilisation de la force de travail se déstandardisent et le travail salarié à temps plein se démultiplie. Si la modernité organisée se caractérisait par des processus d'inclusion des individus dans des collectifs qui leur donnaient un statut stable, un nouveau régime capitaliste s'est déployé depuis trente ans et nous avons assisté à une dynamique de décollectivisation ou de ré-individualisation, comme le droit à l'emploi de plus en plus individualisé auquel est confronté le migrant.

## **Genre et travail**

Dans le chapitre 10, Tong Xin propose une analyse construite à partir d'extraits d'enquêtes chiffrées et d'entretiens sur les femmes chefs d'entreprise en Chine, et leur gestion ; elle effectue aussi une comparaison entre leurs revenus et ceux des chefs d'entreprise hommes. L'un des soucis théoriques qui ressort des descriptions chiffrées et des analyses est la question de la mobilité verticale des femmes dans le contexte de l'économie de marché ; le second étant centré sur les dispositions d'esprit particulières de ces femmes chefs d'entreprise plongées dans un univers de gestion construit autour du masculin.

Dans le chapitre 11, Tania Angeloff montre que même si les femmes sont aujourd'hui plus diplômées que les hommes sur le marché du travail, la construction des inégalités de genre sur les marchés du travail se traduit en France par des segmentations verticales et horizontales à partir d'une intersectionnalité des rapports sociaux. La mixité n'a pas signifié égalité en France, les frontières de la division du travail ne se sont pas effacées mais reformées et la mobilité a profité davantage aux hommes qu'aux femmes dans le déroulement des carrières professionnelles. L'auteur insiste sur la production du « plafond de verre », qui concentre l'idée de la combinaison de barrières visibles et invisibles pour les femmes engagées dans des projets de mobilité verticale. Les inégalités de salaires et l'articulation des différents temps sociaux seront aussi abordées pour traiter les inégalités de genre. Plus fondamentalement cet auteur distingue plusieurs formes de division du travail : sociale, technique, morale et sexuelle.

En Chine comme en France la hiérarchisation des régimes d'emploi est établie en lien direct avec la division des métiers et catégories professionnelles. Il est intéressant de voir qu'un régime d'emploi comme celui du temps partiel produit des pertes de ressources sociales, économiques et symboliques dans le cas français alors qu'il peut créer plutôt du gain de ressources dans le cas chinois en favorisant la pluriactivité. En Chine comme

en France la féminisation du salariat est pensée comme renforçant une division sexuée des emplois, les discriminations de genre se renforcent avec l'accès à des positions hautes dans les hiérarchies, les inégalités de salaires reflètent les inégalités de genre. Si dans les deux cas, la répartition dans l'emploi, le type d'entreprise, de secteur et de poste occupé, le temps de travail, la réalisation de la carrière participent à la construction de barrières invisibles pour les femmes, l'appartenance au Parti communiste chinois joue un rôle important pour les franchir en Chine et apparaît comme un élément assez décisif pour penser l'intersectionnalité des rapports sociaux tandis que l'appartenance ethnique en France peut apparaître comme un facteur discriminatoire.

Si la théorie de l'intersectionnalité est largement mobilisée dans la sociologie économique française pour traiter des inégalités et discriminations dans les rapports de genre, elle ne l'est pas dans le cas chinois. L'auteur chinois inscrit la question des inégalités de genre dans une réflexion sur le processus de transition économique et la formation des élites féminines après 1979 : son propos est d'abord inscrit dans une sociologie économique articulée à une sociologie des classes sociales où le concept de mobilité verticale est central. De même si la temporalité est pensée comme facteur d'inégalité dans l'approche française, elle n'est pas évoquée dans le cas chinois. Enfin la question de la formation des élites féminines en Chine n'est pas posée dans une réflexion sur la division du travail.

### **Marchés, valeurs et conventions**

Dans le chapitre 12, Zhou Yihu étudie l'influence des réformes du système économique entreprises par le gouvernement, notamment l'ouverture du secteur médiatique à l'économie de marché, sur la situation économique et le comportement politique des professionnels de l'information. L'auteur dresse le portrait de la structure particulière des relations d'intérêt qui unissent le gouvernement et le marché de l'information, questionne l'opinion répandue selon laquelle la libéralisation économique engendrerait une libération politique, et montre que, dans certaines structures sociales, la libéralisation peut même s'altérer jusqu'à agir comme une force structurelle limitant la liberté.

Dans le chapitre 13, Philippe Steiner pose la question du rôle joué par les médias dans le fonctionnement de l'économie et de la société. L'auteur montre comment la théorie économique sert de cadre à l'activité économique à partir de l'analyse de la figure de l'économiste français qui combine

activités académiques et activités économiques dans la banque et la finance. En s'appuyant sur la thèse de la performativité, il étudie comment la théorie économique sert de cadre à l'activité économique et la configure, et plus fondamentalement comment elle est diffusée par différents canaux qui favorisent la légitimation de décisions économiques par des acteurs privés et publics. La notion d'encastrement est ici réactualisée pour penser l'encastrement de l'activité économique dans la théorie économique comme forme d'encastrement à l'œuvre sur le marché financier.

Dans le chapitre 14, Didier Demazière et Morgan Jouvenet s'intéressent à la construction de la valeur économique et aux mobilités sur le marché du sport. Toute la question posée est celle de la conversion de la valeur sportive en valeur économique autour de la fixation du prix d'un footballeur. Sont mis en scène la pluralité des acteurs centraux et intermédiaires qui contribuent à l'évaluation sportive et produisent des jugements consonants et dissonants. La réputation apparaît ainsi comme un important catalyseur des échanges marchands. Si les auteurs introduisent la notion d'*instabilité structurelle* pour appréhender les contextes de mesures des performances, de classement, de hiérarchisation des sportifs, ils mobilisent aussi celle d'*instabilité contractuelle* des joueurs dans un monde social structuré par des segmentations verticales. La circulation sur un marché de biens singuliers signifie des mobilités professionnelles imposées, dans lesquelles le sportif doit développer des qualités sportives mais aussi des compétences adaptatives, de mobilisation et d'action à partir de réseaux personnels. La valeur économique sera définie ici comme un processus marqué par des progressions, des régressions, des stagnations et des interruptions.

À travers une enquête de terrain menée dans un village d'artistes du sud de la Chine, Yan Jun dans le chapitre 15 décrit et analyse les modes de coopération entre différents acteurs des mondes de l'art. Il s'agit pour lui de répondre à la question suivante : dans ce monde artistique à taille réduite, comment fixe-t-on la valeur des œuvres d'art ? Loin de se contenter de décrire des relations économiques offre-demande, l'auteur cherche à comprendre le cœur du marché des œuvres d'art et se demande dans quelle mesure l'indétermination de la valeur esthétique est une construction collective.

Comment penser la construction sociale des marchés ? Dans ces quatre chapitres sont traités des objets nouveaux en sociologie économique sur le rapport entre l'État et le marché, l'économie des singularités et la construction de la valeur marchande et symbolique.

En Chine, le marché des médias demeure une affaire d'État, dans laquelle les stratégies politiques déterminent la répartition des subventions. La distribution des ressources économiques sur le marché de l'infor-

mation a lieu en fonction d'enjeux et des positions politiques des acteurs. Un *commerce d'État* induit que les visions politiques des journalistes cautionnent le discours officiel de l'État. Si, dans le cas chinois, les sociologues parlent d'un commerce d'État en contexte *autoritaire* qui participe à la création d'un marché représenté comme espace politique et économique commun, dans le cas français on voit que le capitalisme financier en contexte *démocratique* provoque un brouillage des frontières entre les mondes académique, financier et médiatique. En effet, en France, nous verrons que des situations de *proximité dangereuse* entre les économistes publics et le secteur financier et bancaire permettent de comprendre comment se fabriquent ensemble hégémonie idéologique et hégémonie économique; on voit comment des *conflits d'intérêts* liés au statut d'intellectuel public de certains chercheurs (ici des économistes) sont constitutifs de la construction de ces hégémonies. En Chine nous verrons qu'une politique de marchandisation dans l'industrie des médias produit des situations de *double-bind* chez les journalistes qui, d'un côté, travaillent dans des chaînes de télévision encouragées à être autonomes économiquement, et, d'un autre côté, sont soumis à un contrôle politique de l'État qui maintient les médias dans une position d'incertitude.

Est aussi posée la question théorique de la construction de la valeur marchande sur les marchés. Deux cas d'école, le marché du football en France et le marché de l'art en Chine, permettent de préciser comment sont agencées les notions de construction de la valeur et de prix du marché à partir des conventions économiques et non économiques et de ce « qui fait réputation ». Ces analyses produisent des connaissances sur des configurations sociétales, et des formes de coordination économique très situées. Est traitée la question de la production de conventions économiques – artistiques ou sportives – dans des contextes d'incertitude à partir de dispositifs de jugements personnels et impersonnels dans leurs relations avec le marché. Dans les deux cas sont aussi décrits les régimes de coordination entre les différentes catégories d'acteurs, notamment les catégories d'*intermédiaires* qui jouent un rôle central dans la construction des marchés.

Dans les analyses chinoise et française sont abordées la singularité de la performance sportive et celle de l'œuvre artistique. Une relation s'établit entre la valeur du travail artistique et la performance sportive, entre le prix d'œuvres sur le marché de l'art et le prix d'un footballeur sur le marché du sport. La valeur du travail artistique est définie comme résultant, d'une part, de l'interaction entre des styles, des réputations et le capital social des artistes, des normes et conventions des mondes de l'art et, d'autre part, d'une variété d'acteurs des mondes de l'art et de leurs pratiques sociales

et économiques. Est posée ici la question de la circulation de biens singuliers en contextes incertains, les incertitudes n'étant pas construites de la même façon en Chine et en France et influant différemment sur la production des biens singuliers. Dans les deux cas la valorisation économique des sportifs de haut niveau et des artistes apparaît comme un processus non linéaire, réversible, fait de progressions et de régressions de carrières. Ces approches donnent à voir des segmentations verticales dans les mondes du sport et des segmentations horizontales dans les mondes de l'art en Chine comme en France.

### **Confiance, échanges économiques et interactions sociales**

Dans le chapitre 16, Liu Aiyu montre l'existence d'une population très importante de *travailleurs migrants* dans l'industrialisation chinoise, un phénomène qui mobilise de nombreux chercheurs. L'auteur a effectué une analyse quantitative de la confiance sociale des travailleurs migrants influencée à la fois par des facteurs personnels et dans une large mesure par des facteurs systémiques.

Dans le chapitre 17, Wang Shuixiong s'interroge sur la corruption. Tous les pays ont vu leur vie socio-économique entachée par des dépositaires du pouvoir public qui le détournent en violant les procédures normales et en défendant des intérêts personnels. Wang Shuixiong replace donc cette question dans le contexte des transformations actuelles spécifiques au système chinois et des particularités de celui-ci. Ainsi il procède non seulement à l'étude des conditions d'émergence de la corruption, mais détaille aussi les liens entre la double logique *corruption et lutte anti-corruption* et la croissance économique, l'inflation et autres phénomènes macroéconomiques.

Dans le chapitre 18, Pascale Trompette et Céline Cholez montrent comment penser la confiance dans des relations économiques sur ce que les auteurs qualifient de « marchés informels » dans des pays émergents. Sont analysées les questions de confiance dans les interactions au sein de filières de production, de distribution et de vente sur des marchés de petits producteurs ruraux à Madagascar. Des dispositifs sociaux de confiance sur ces marchés sont fortement crédités par les acteurs et contribuent à la fluidité des échanges économiques, palliant l'absence de contacts directs entre les acteurs en amont et aval de ces filières.

Nous verrons qu'en Chine les paysans-ouvriers ont joué un rôle décisif dans le développement économique du pays mais qu'ils ont été éloignés des lieux de reconnaissance sociale et morale. Leur confiance envers l'État

chinois, la justice sociale, l'environnement, la loi s'est quelque peu altérée tout au long de ces dix dernières années. Confrontés à des situations de discrimination dans les villes chinoises, d'injustice voire de violence morale et physique, les paysans-ouvriers chinois se placent dans un rapport de mise à distance sociale en produisant une économie morale de la méfiance. Cette crise de la confiance chez les populations chinoises les plus vulnérables est à la fois construite et renforcée par la mise en œuvre d'une double logique corruption et lutte anti-corruption qui révèle comment des processus de dérégulation politique et certaines formes de corruption ont été très actifs dans la transition vers l'économie de marché, dans la stabilisation de la croissance économique et dans la transformation de gouvernements en *gouvernements à but lucratif*.

Pour les sociologues français, des processus de dérégulation économique et politique mettent aussi en question les systèmes de régulation collective producteurs de la citoyenneté sociale et se pose la question de l'insécurité morale et de la méfiance qui s'infiltré dans les interactions sociales, notamment entre ceux qui n'ont pas accès à une place et ceux qui en ont une. Si cette question de crise de la confiance est aussi posée par les sociologues chinois, elle nous invite à penser ensemble les conditions de production de la crise la confiance dans des contextes démocratiques et des contextes autoritaires. Dans cette partie est posée la question de la confiance et de la crise de la confiance dans les relations politiques et économiques sur *les marchés des pauvres* construites à partir d'économies marchandes et non marchandes, monétaires et *naturelles* qui entretiennent des rapports nets de capillarité et de dépendance pour se superposer à certains endroits et se dissocier à d'autres. Nous verrons ici que dans deux contextes émergents les échanges économiques s'appuient sur des réseaux sociaux plus ou moins institutionnalisés de relations de confiance et d'interconnaissance qui constituent ce que Janet W. Salaff, Siu-Lun Wong et Arent Greve (2010) appelaient du « capital réticulaire ». Reste posée la question des effets de contexte autoritaire et de contexte démocratique sur la production de capital réticulaire.

### **Innovations et réseaux productifs**

Dans le chapitre 19, Qiu Zeqi et Zhang Maoyuan montrent que l'industrialisation chinoise fondée sur la production mécanisée ne date pas d'hier mais remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail prend la forme d'une étude comparative de la mécanisation des soieries dans le delta du Yangzi et

dans celui de la rivière des Perles entre 1860 et 1936. Les auteurs ont découvert que dans les soieries du delta du Yangzi où la technique, les capitaux et la gestion étaient bien supérieurs, le développement de la mécanisation du tissage était cependant bien moindre que dans le delta des Perles. L'enquête révèle que la structure sociale ou les obstacles culturels ne sauraient expliquer ce phénomène, et que les conditions qui permettent ou non aux groupes d'intérêt concernés de bénéficier de la technique sont quant à elles décisives. On comprend donc ici comment la technique influence les transformations sociales, mais aussi comment la structure sociale et la culture agissent au préalable et modèlent les particularités techniques.

Dans le chapitre 20, Dominique Vinck et Gloria Zaram-Vasquez posent la question des conditions de réussite des innovations technologiques à partir de l'exemple de l'informatisation de la prescription médicale. L'analyse sera développée à partir du concept de *stratégies de compensation* pour traiter des formes de régulation qui permettent la prévention et la correction d'erreurs et du concept d'*équipement* pour qualifier le processus par lequel les acteurs négocient et s'investissent dans les innovations sociotechniques. Les auteurs analysent les modes d'agencements originaux entre des objets et des pratiques au cours de situations et dans des routines dont la dimension apparemment naturelle masque le travail invisible produit par les innovations technologiques. C'est donc l'action des individus en situation qui explique la réussite ou l'échec de l'innovation, et non pas les qualités intrinsèques de l'objet innovant ou les structures sociales dans lesquelles il peut être inscrit. Ici l'information, l'action et la cognition sont pensées comme distribuées.

La question de l'innovation technologique est posée dans cet ouvrage à partir de deux approches théoriques différentes dans les sociologies économiques chinoise et française. Dans l'approche chinoise la perspective diachronique est privilégiée pour aborder les relations entre technologie et société à partir de l'échec d'une innovation technologique au début du xx<sup>e</sup> siècle en Chine; l'analyse montre que les conditions de réussite d'une innovation technologique sont d'abord liées au pouvoir de groupes d'intérêt économiques et non pas aux structures sociales ou aux barrières culturelles. Dans l'approche française le succès d'une innovation est pensé dans une autre perspective à partir des capacités d'adaptation, d'interprétation, de réflexivité des usagers et des stratégies de compensation invisibles de défaillances de savoir-faire dans des routines de travail en milieu médical. L'approche chinoise, ici très représentative des travaux en Chine, privilégie une analyse socio-historique de tendance structuraliste où les concepts de structure sociale et de culture locale prennent un statut domi-



nant pour comprendre des innovations technologiques et des transformations sociales. L'approche française reflète très bien les travaux sur l'innovation en sociologie économique, s'inspire de l'interactionnisme symbolique où les concepts d'action située, d'activité ordinaire et de travail invisible sont centraux pour expliquer des performances technologiques. Si on voit dans l'analyse française des acteurs en présence *faire avec* des innovations, capables de reconstruire des relations entre des supports techniques, des personnes et des pratiques au cours de routines qui rendent le travail d'innovation invisible, celui-ci est rendu très visible dans l'analyse chinoise à partir de la mise en scène des groupes d'intérêt.

Si, dans un premier temps, la sociologie américaine a largement influencé la définition des frontières des *nouvelles* sociologies économiques française et chinoise, ces sociologies sectorielles se sont progressivement autonomisées dans leurs contextes sociétaux spécifiques et des savoirs sociologiques *propres* se sont élaborés (Rouilleau-Berger 2011). Les processus de fabrication des savoirs en sociologie économique en Chine et en France varient selon les trajectoires scientifiques, une diversité de postures et de sciences de terrain définit des espaces propres et des espaces partagés à partir des pratiques de recherche. Dans ce processus d'internationalisation de la sociologie économique il reste à identifier plus précisément ceux qui se forment à partir de traditions intellectuelles situées, d'échanges, d'emprunts et d'appropriation de savoirs produits et hérités, mais aussi de rejets, d'oublis, de réexportations de savoirs sociologiques qui tantôt apparaissent universels, tantôt deviennent singuliers.

## Références

- Beck Ulrich, 1998, *World Risk Society*, Cambridge, Polity Press.
- Béthoux Élodie, 2012, « Les comités d'entreprise européens et les chemins de l'europanisation », *Revue de droit du travail*, p. 9-12.
- Beuscart Jean-Samuel et Peerbaye Ashveen, 2006, « Histoires de dispositifs », *Terrains et travaux*, n° 11, p. 3-15.
- Bidet Alexandra et Vatin François, 2009, « Mesure et acteur au travail », *Traité de sociologie économique*, F. Vatin et P. Steiner éd., Paris, PUF.
- Bourgeois Catherine, Conchon Aline, Lallement Michel et Lénel Pierre, 2009, *Dynamiques de la sociologie économique : concepts, controverses, chantiers*, Toulouse, Octarès.
- Boyer Robert, 2009, « Marché, État et capitalismes », *Traité de sociologie économique*, F. Vatin et P. Steiner éd., Paris, PUF, p. 53-87.
- Burt Ronald, 2000, « The network structure of social capital », *Research in Organizational Behavior*, n° 22, p. 345-423.

- Caillé Alain, 2000, *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer.
- 1995, « Réponse à Guerrien et Vergara », *La revue du MAUSS*, n° 6, p. 91.
- Castel Robert, 2009, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil.
- Chantelat Pascal et Vignal Bénédicte, 2002, « L'intermédiation du marché de l'occasion. Échange marchand, confiance et interactions sociales », *Sociologie du travail*, vol. 44, n° 3, p. 315-337.
- Cusin François, 2006, « La sociologie économique et la sociologie des relations marchandes », *Sociologie du monde du travail*, N. Alter éd., Paris, PUF, p. 157-173.
- Demazière Didier et Mercier Delphine, 2003, « La tournée de facteurs. Normes gestionnaires, régulation collective et stratégies d'activité », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 2, p. 237-258.
- Demazière Didier et Gadea Charles éd., 2007, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents, nouveaux défis*, Paris, La Découverte.
- Dubuisson-Quellier Sophie, 2009, *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Dufy Caroline et Weber Florence, 2007, *L'ethnographie économique*, Paris, La Découverte.
- Dujarier Marie-Anne, 2012, *L'idéal au travail*, Paris, PUF.
- Erbès-Seguin Sabine, 2004, *Sociologie du travail*, Paris, La Découverte.
- Fei Xiaotong, 2003, *Jiu san xucun (yi)*, Peking University for Sociological Research and Development Studies of China, Working Paper 2003.008, n° 50.
- 1986, *Jiangsu jingji – zhongguo nongmin de shenghuo* [Économie d'un village du Jiangsu], Nankin, Jiangsu renmin chubanshe [Éditions populaires du Jiangsu].
- 1985, *Xiao chengzhen siji* [Quatre souvenirs d'une petite ville], Pékin, Éditions de la Chine nouvelle.
- Fei Xiaotong et Zhang Zhiyi, 2006, *Yunnan sancun* [Trois villages du Yunnan], Pékin, Social Sciences Academic Press.
- Francois Pierre éd., 2011, *Vie et mort des institutions marchandes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Granovetter Mark, 1994, *Getting a Job : a Study of Contacts and Careers*, 2<sup>e</sup> édition, Chicago, University of Chicago Press.
- 1974, *Getting a Job : a Study of Contacts and Careers*, Cambridge, Harvard University Press.
- Guiheux Gilles, 2012, « Chinese socialist heroes : from workers to entrepreneurs », *Towards a New Development Paradigm in Twenty-First Century China. Economy, Society and Politics*, E. Florence et P. Defraigne éd., Londres, Routledge, p. 115-126.
- 2011, « Chine : les espaces marchands de la mondialisation », *L'Asie-Monde. Chroniques sur l'Asie et le Pacifique 2002-2011*, J.-F. Sabouret éd., Paris, CNRS Éditions, p. 81-85.
- Karpik Lucien, 2007, *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard.
- Kerr Clark, 1954, « The balkanization of labour markets », *Labour Markets and Wage Determination : the Balkanization of the Labour Market and Other Essays*, Berkeley, University of California Press, p. 92-110.
- Lallement Michel, 2009, « Le statut de l'institution en sociologie : quelles leçons pour la sociologie économique ? », *Dynamiques de la sociologie économique. Concepts, controverses, chantiers*, C. Bourgeois, A. Conchon, M. Lallement et P. Lenel éd., Toulouse, Octarès, p. 141-150.
- 2007, *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard.

- La Pradelle Michelle de, 1996, *Les vendredis de Carpentras. Faire son marché en Provence ou ailleurs*, Paris, Fayard.
- Laville Jean-Louis, 2009, « De Polanyi et Mauss à l'économie plurielle : un cadre d'analyse pour la sociologie économique », *Dynamiques de la sociologie économique. Concepts, controverses, chantiers*, C. Bourgeois, A. Conchon, M. Lallement et P. Lenel éd., Toulouse, Octarès.
- Laville Jean-Louis, Lévesque Benoît et This-Saint Jean Isabelle, 2000, « La dimension sociale de l'économie selon Granovetter », *Le marché autrement*, M. Granovetter éd., Paris, Desclée de Brouwer, p. 9-43.
- Lazega Emmanuel, 2006, « Échanges socio-économiques et analyse de réseaux », *Sociologie du monde du travail*, N. Alter éd., Paris, PUF.
- Lévesque Benoît, Bourque Gilles L. et Forgues Éric, 2001, *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Liu Shiding, 2011, *Jingji shehuixue* [Sociologie économique], Pékin, Presses de l'Université de Pékin.
- 2005, « Lilun moxing yu jingyan yanjiu de duihua » [Dialogue entre modèles théoriques et recherche pratique], texte de conférence.
- 2003, *Zhanyou, zhishi yu renji guanxi : dui zhongguo xiangcun zhidu bianyi de jingji shehuixue fenxi* [Propriété, connaissance et relations interpersonnelles : une analyse de sociologie économique des transformations du système rural chinois], Pékin, Huaxia chubanshe [Éditions de Huaxia].
- 2001, « Jingjixue yu shehuixue : laizi guanxi shi de sikao » [Économie et sociologie : deux pensées issues d'une histoire commune], *Ershiyi shiji de zhongguo shehuixue yu renleixue* [La sociologie et l'anthropologie du XXI<sup>e</sup> siècle], Qiao Jian, Li Peiliang et Ma Rong éd., Kaohsiung - San Francisco, Li Wen Publisher, p. 173-194.
- Ma Rong, Wang Hansheng et Liu Shiding, 1994, *Zhongguo xiang zhen qiye de fazhan lishi yu yunxing jizhi* [Système d'organisation et histoire du développement de l'industrie rurale en Chine], Pékin, Presses de l'Université de Pékin.
- Maruani Margaret et Reynaud Emmanuèle, 2004, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte (Repères).
- Mingione Enzo, 2004, « Encastrement », *La sociologie économique européenne*, n° 93 de *Sociologia del lavoro*, p. 26-44.
- Parsons Talcott et Smelser Neil J., 1956, *Economy and Society : a Study of the Integration of Economic and Social Theory*, New York, Free Press.
- Peraldi Michel et al., 2001, *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants frontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Piore Michael J. et Sabel Charles F., 1989, *Les chemins de la prospérité. De la production de masse à la spécialisation souple*, Paris, Hachette.
- Putnam Robert D., 2000, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Shuster.
- Qiu Zeji, 1996a, *Chengshi jiti qiye gean diaocha* [Étude de cas d'une entreprise collective], Tianjin, Tianjin renmin chubanshe [Éditions populaires de Tianjin].
- 1996b, *Bianqu qiye de fazhan licheng* [Le développement des entreprises en régions frontalières], Tianjin, Tianjin renmin chubanshe [Éditions populaires de Tianjin].
- Rouleau-Berger Laurence, 2011, *Désoccidentaliser la sociologie. L'Europe au miroir de la Chine*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- 2010, « Questions of Chinese Economic Sociology », *European Newsletter on Econo-*

- mic Sociology*, vol. 11, n° 3, juin.
- 2009, « Tradition de l'école de Chicago et sociologie économique en vis-à-vis », *Dynamiques de la sociologie économique. Concepts, controverses, chantiers*, C. Bourgeois, A. Conchon, M. Lallement et P. Lenel éd., Toulouse, Octarès.
- 1999, *Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Salaff Janet W., Wong Siu-Lun, Greve Arent, 2010, « Hong Kong : migrant lives, landscapes, and journeys », *China Quarterly*, n° 203, p. 744-746.
- Sciardet Hervé, 2003, *Les marchands de l'aube. Ethnographie et théorie du commerce aux Puces à Saint-Ouen*, Paris, Economica.
- Sen Amartya, 2000, *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.
- Shen Yuan, 2006, « Shehui zhuanxing yu gongren jieji de zaixingcheng » [Transition sociale et la reformation de la classe ouvrière], *Zhongguo shehuixue* [Sociologie chinoise], n° 5.
- 1998, « Xin jingji shehuixue de shichang lilun, La théorie du marché de la nouvelle sociologie économique », tapuscrit, Institut des sciences sociales de Chine.
- Smelser Neil J. et Swedberg Richard, 2005, *The Handbook of Economic Sociology*, 2<sup>e</sup> édition, Princeton, Princeton University Press.
- Steiner Philippe, 1999, *La sociologie économique*, Paris, La Découverte (Repères).
- Steiner Philippe et Vatin François éd., 2009, *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.
- Tarius Alain et Missaoui Lamia, 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Thireau Isabelle et Hua Linshan, 2005, « Jugements de légitimité et d'illégitimité : la vie normative dans les nouveaux lieux de travail en Chine », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 3, p. 529-558.
- Tong Xin, 2008, « Xingbie yu xing » [Genre et sexualité], *Shehuixue yu zhongguo shehui* [Sociologie et société chinoise], Li Peilin, Li Qiang et Ma Rong éd., Pékin, Social Sciences Academic Press.
- Trompette Pascale, 2008, *Le marché des défunts*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Veltz Pierre, 2008, *La grande transition*, Paris, Seuil.
- Verdier Éric, 2008a, « Vers une gouvernance territoriale des risques du travail? », *Travail et emploi*, n° 113, p. 103-115.
- 2008 b, « Quels régimes d'action collective face aux risques du travail et de l'emploi? », *Flexibilité, sécurité d'emploi et flexicurité : les enjeux et défis*, D.-G. Tremblay éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 25-47.
- Wang Shuixiong, 2005, « Zai lilun moxing de pingtai shang sikao » [Réflexions sur la scène des modèles théoriques], *Shehui* [Société], n° 3.
- Weber Florence, 2007, « Introduction », dans Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF.
- Zalio Pierre-Paul, 2004, « Territoires et activités économiques. Une approche par la sociologie des entrepreneurs », *Genèses*, n° 56, p. 4-27.